

Communauté d'assolement / Modèles de contrat

Généralités

En principe, la liberté contractuelle prévaut. Pour chaque type de communauté d'assolement, il faut trouver la forme qui convient le mieux aux besoins des associés. La formulation des clauses contractuelles oblige les associés à parler ouvertement de leurs souhaits et préoccupations en posant les bonnes questions. Le contrat peut être adapté en tout temps d'un commun accord.

Clauses du contrat

Une communauté d'assolement constituée en société simple selon l'art. 530 CO doit remplir les conditions suivantes:

- être définie comme société simple au sens de l'art. 530 ss CO;
- avoir un but déclaré: p. ex. «Exploitation commune des surfaces d'assolement des associés»;
- entrée en vigueur et durée déterminées: date de l'entrée en vigueur, durée déterminée et/ou reconduction tacite;
- modalités et délais de la dissolution;
- liste des éléments apportés en propriété commune (p. ex. machines):
 - définir l'utilisation des réserves latentes si nécessaire:
 - estimation et calcul à la valeur réelle (► conséquences fiscales)
 - estimation et calcul à la valeur comptable (► tenir compte des réserves latentes dans la répartition du revenu commun et lors de la liquidation)
- liste des éléments mis à disposition pour utilisation (p. ex. terres, bâtiments, machines, droits de production):
 - en dresser l'inventaire (p. ex. dans une annexe au contrat)
 - définir le montant de leur indemnisation:
 - terres et bâtiments, p. ex. conformément au droit du bail ferme agricole;
 - machines selon les tarifs du rapport ART Coûts-machines;
 - droits de production souvent non indemnisés, autres solutions possibles.

Un associé doit être désigné pour représenter la société vis-à-vis de l'administration (OTERM).

L'admission de nouveaux associés doit être conforme à l'art. 542 CO.

Les contrats régissant les relations avec des partenaires contractuels privés (acheteurs, labels) doivent être élaborés suffisamment tôt et adaptés si nécessaire.

Une communauté d'assolement peut être formée pour une durée déterminée ou indéterminée. Dans le dernier cas, il est important de fixer des délais de résiliation clairs pour assurer la sécurité de la planification.

Une instance de conciliation peut être prévue dans le contrat pour le règlement des litiges.

Les modèles de contrat sont une aide utile pour l'établissement du propre contrat. Il est toutefois recommandé de faire appel à des spécialistes qui pourront faire bénéficier de leur expérience pour l'adaptation du contrat à des situations concrètes.

Pour en savoir plus sur les communautés d'assolement en général :

► [Communauté d'assolement / Description détaillée \(PDF\)](#)

Pour en savoir plus sur des exemples de réussite de communautés d'assolement :

► [Communauté d'assolement / Exemples de bonnes pratiques \(PDF\)](#)